



POLITIQUE SANTÉ ET SÉCURITÉ

DOC #: PL_HYP_HR008

Le Groupe Hypertec s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé, la sécurité et l'intégrité physique de tous les employés par la prévention de tout type de danger.

Même si, finalement, c'est l'employeur qui est responsable de la santé et de la sécurité de ses employés, nous croyons que les employés, peu importe leur niveau, y compris la direction, sont responsables et redevables envers les initiatives globales de l'entreprise en matière de sécurité. La participation entière et active de chacun, chaque jour et pour chaque tâche, est nécessaire pour la sécurité de tous les travailleurs sur le lieu de travail.

POLITIQUE

Soucieux d'assumer ses responsabilités, tant au niveau de la qualité de ses services que de la qualité de vie de son personnel, le Groupe Hypertec considère qu'il est primordial de s'impliquer dans la prévention des accidents du travail et la prévention des maladies professionnelles.

La direction est engagée à protéger les travailleurs contre les représailles lors du signalement d'incidents, de dangers, de risques et d'opportunités.

Pour ce faire, la prévention doit faire partie intégrante de l'activité globale et être considérée comme un élément aussi important que la productivité et la qualité du travail effectué par chaque employé.

L'objectif visé par l'entreprise est de prendre tous les moyens possibles pour réduire au minimum la gravité et le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles et, dans la mesure du possible, d'éliminer les risques.

Il incombe au Président de la compagnie, avec la participation de tous les hauts dirigeants, de soutenir cette politique en instaurant de bonnes pratiques de gestion en matière de prévention, notamment par la mise en place d'un guide de prévention respectant les lois et règlements :

- Un registre des accidents mineurs, des incidents et des premiers soins
- Enquêtes et analyses d'accidents
- Inspections sur le lieu de travail
- Un comité de santé et de sécurité fonctionnel
- Secouristes sur le lieu de travail
- Formation des employés concernant l'exécution sécuritaire des tâches

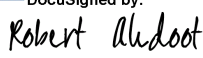
L'entreprise procédera à une révision annuelle de son évaluation des risques pour s'assurer qu'elle atteint ses objectifs et pour y ajouter tout ce qui pourrait améliorer l'efficacité du programme de santé et de sécurité.

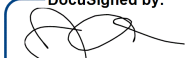
Chaque employé doit participer à la mise en œuvre de cette politique.

Cette politique est diffusée à tous les employés et chaque superviseur doit s'assurer qu'elle a été bien comprise et appuyée. De plus, une copie de cette politique est mise à la disposition de tous les employés.

Conformément à cette politique, des programmes de formation et d'information seront mis en place si nécessaire, pour susciter et maintenir une motivation et un intérêt constants, pour garantir le niveau requis de conformité aux lois et réglementations en matière de santé et de sécurité, ainsi que pour améliorer les méthodes utilisées dans ce domaine.

Par l'intermédiaire du comité mixte de santé et de sécurité, les employés sont encouragés à proposer des suggestions pour améliorer et participer dans le programme de santé et de sécurité.

DocuSigned by:

 X A3158BA781AB4A3...
 Robert Ahdoot
 Président

DocuSigned by:

 X E783020A2E14498...
 Jonathan Ahdoot
 Président HTS